



LES JEUNES ET LA **MEL**

des idées et des propositions du



septembre 2017

LES JEUNES ET LA MEL

La saisine

En novembre 2016, la MEL et les communes qui la composent ont été lauréates de l'appel à projets "Projets innovants en faveur de la jeunesse" lancé par le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports et porté par l'ANRU, Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine. Avec son projet "Investir dans les jeunes de la Métropole Européenne de Lille", la MEL et les communes concernées vont percevoir 5,7 millions d'euros pour soutenir le développement de projets structurants qui ont pour objectifs d'accompagner les jeunes dans leurs parcours d'autonomie et leur insertion sociale et professionnelle sur le territoire.

En 2016, suite à la loi NOTRE, la MEL a conclu avec le département du Nord, le transfert du fonds d'aide aux jeunes. Ce fonds, autrefois géré par le Département du Nord, est désormais transféré à la MEL qui va pouvoir piloter une compétence sociale. La MEL renforce ainsi peu à peu sa politique jeunesse.

Afin d'accompagner les jeunes dans leurs demandes, la MEL s'appuie sur un important réseau de partenaires, parmi lesquels les missions locales. Les axes d'intervention et les modalités de financement des neuf missions locales ont été signés avec la MEL en juillet 2016. Un partenariat a également été conclu entre la MEL et 8 Centres Communaux d'Action Sociale du territoire métropolitain (Lille, Roubaix, Tourcoing, Villeneuve d'Ascq, Lambersart, Armentières, Haubourdin et Seclin), pour permettre un versement réactif des aides de secours d'urgence.

Forte de cette nouvelle légitimité, et grâce à la transversalité de ses compétences, la MEL peut maintenant réfléchir à une politique globale pour répondre au mieux aux besoins de ses jeunes citoyens. Ce serait bien qu'à 25 ans les jeunes se sentent de leur quartier, de leur ville mais aussi de la métropole. Pour cela, il faut définir une politique qui donnera une dimension métropolitaine à la jeunesse et mener des actions dans lesquelles la Métropole peut s'incarner.

De par l'ensemble de ses compétences la MEL pourrait avoir un vrai rôle d'acteur, d'initiateur et de fédérateur, d'analyse, d'innovateur en faveur des jeunes en complément des actions déjà menées par les communes et les autres acteurs du territoire. La MEL peut également sur son territoire jouer un rôle de catalyseur et de mise en relation autour des politiques jeunesse menées par les autres acteurs que sont les communes, le monde de l'éducation et mettre en place des outils permettant de mieux connaître la jeunesse de son territoire.

Afin de fixer la stratégie et les grandes lignes de sa politique en faveur de la jeunesse, la Mel a décidé d'adopter une délibération cadre lors du Conseil métropolitain de décembre 2017.

Pour bâtir cette « feuille de route », elle a lancé une vaste consultation sur sa plate-forme et a réalisé une Fab-MEL, le 29 septembre 2017, en rassemblant des jeunes de la Métropole pour réfléchir avec eux aux actions que pourra réaliser la MEL pour la jeunesse du territoire.

Parallèlement, Olivier Henno, Vice-Président en charge de l'emploi, de l'insertion et de la jeunesse a souhaité saisir le Conseil de développement afin de formuler des propositions pour septembre.

Etant donné, le temps extrêmement court, le Conseil de développement a rencontré la directrice Relations usagers, citoyenneté, jeunesse afin de concentrer la saisine sur les thèmes où la parole citoyenne pouvait être la plus pertinente.

3 axes ont été retenus et ce pour les 15-25 ans:

1. L'engagement citoyen
2. La mobilité
3. L'emploi

Y réfléchir nous a passionné car nos jeunes, notre jeunesse sont une RICHESSE et une CHANCE!

LES JEUNES ET LA MEL

des idées, des propositions

Nous nous sommes interrogés sur la façon dont la MEL pourrait servir au mieux les intérêts des jeunes, les aider à grandir, à s'épanouir, à devenir ce pour quoi ils sont fait. Nous vous offrons donc un **regard large**. Si certaines de nos propositions dépassent à priori les compétences de la MEL nous nous demandons au contraire si la MEL, de par sa compétence métropolitaine, n'a pas un rôle fondamental à jouer pour fédérer les énergies, coordonner les différents acteurs de la jeunesse, impulser, soit jouer un vrai rôle de gouvernance, rôle dont la MEL a déjà pris la mesure dans l'élaboration du PIA.

La MEL ACTEUR ET CATALYSEUR DES ÉNERGIES

Comme nous le soulignons dans l'introduction, la MEL a un **rôle d'acteur mais aussi d'initiateur, d'innovateur, de fédérateur, d'analyse, de veille (instaurer une cellule de veille sur ce qui se fait dans d'autres métropoles est toujours riche d'enseignements) et d'animateur.**

Elle a aussi un **rôle de démultiplicateur des bonnes initiatives qui ont lieu sur notre territoire, de mise en réseaux et ce en faveur des jeunes de toute la métropole.**

La MEL peut/doit **faciliter le dialogue** entre les instances qui ont un impact sur la jeunesse, qu'elles se connaissent, se parlent et travaillent ensemble.

L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION

Il existe beaucoup d'initiatives formidables sur le territoire. Les connaître et que les jeunes connaissent ce qui existe est un enjeu capital. La MEL a un rôle majeur à jouer.

Cela n'est pas chose facile. Comment transmettre les informations auprès des jeunes pour qu'elles soient diffusées aux bons endroits et aux bons moments ?

Il nous semble très important que la MEL puisse **centraliser l'information**, toute l'information qui concerne de près ou de loin les jeunes (les missions locales, les associations, les lieux où entreprendre, où se former...). Il faudrait que la MEL trouve les bons relais auprès des instances concernées. On voudrait saluer le rôle essentiel des maires et des mairies comme centralisateur et diffuseur de l'information auprès des jeunes. La MEL serait aussi aidée par de nombreux autres acteurs, ceux qui sont en lien direct avec la jeunesse.

Le but serait de répertorier sur une **carte interactive** (comme celle développée par Citizen Map qui est gratuite) tout ce qui concerne les jeunes et ceux qui les accompagnent. Une carte interactive accessible à tous. Que les jeunes aient ainsi une vision claire de ce qui se passe dans leur quartier, leur ville, la Métropole (associations, emploi, missions locales...). Recenser permettrait aussi d'analyser ce qui existe sur les territoires et de démultiplier ce qui fonctionne bien.

Centraliser l'information mais aussi la diffuser, pour cela la MEL pourrait :

- Ouvrir un point physique « **info jeunes métropolitains** ». Il serait géré par la MEL et serait idéalement placé à la station de métro/tram de la **gare de Lille** Flandre vrai un point de passage pour les jeunes qui prennent les transports en commun et ils sont nombreux. Les jeunes seraient accueillis chaleureusement dans ce lieu, il y aurait également des bornes interactives, le but étant d'orienter TOUS les jeunes de la MEL, de les informer, de les aiguiller quelle que soit leur demande.
- Ouvrir un point métropolitain « **info-jeunes sur internet** » serait aussi un moyen de diffusion plus qu'intéressant car accessible à tous.
- Pour diffuser l'information la MEL pourrait aussi animer un réseau de **relais** auprès des jeunes comme les mairies, les associations sportives, les futurs enseignants par le biais de l'ESPE (dont la MEL pourrait être un partenaire institutionnel), la JAPD, passage obligé des jeunes, sont autant de canaux possibles. Une réflexion à ce sujet pourrait être menée par la MEL. Et comme nous croyons aussi beaucoup à la puissance de l'identification de pair à pair, chercher des relais auprès des community manager qui sont à identifier, serait sûrement intéressant.

BIEN CONNAITRE LES JEUNES

Sur le territoire il n'y a pas une mais DES jeunesses, quelles sont-elles vraiment ?

Si cela n'a pas déjà été fait, il serait intéressant de mener une **étude qualitative** par des interviews pointus de jeunes de la MEL pour connaître leurs vrais besoins, leurs habitudes, leurs envies, leurs modes de vie, leurs problèmes, leurs budgets réels et leurs arbitrages budgétaires .



Faire confiance aux jeunes ! Ils ont moins d'expériences mais plein de talents, ils sont agiles et ont un regard qui enrichirait les débats. A ce propos la MEL pourrait **les solliciter sur TOUS les sujets** et pas seulement ceux qui les concernent a priori. La vieillesse, le handicap, le numérique, les transports, le sport, l'environnement, la précarité, la transition énergétique... autant de sujets qui les concernent aussi et où leurs façons de penser et d'agir seraient un vrai souffle.

Ils animent aussi très bien les débats, leur donner l'occasion d'**animer certains débats publics** aurait du sens. L'association Make Sense le fait remarquablement.

Plutôt que de se demander ce que l'on peut faire pour eux, **leur demander ce qu'ils peuvent faire pour la métropole**, leur territoire ? Ils ont de l'imagination, des idées et de l'énergie, profitons-en et donnons-leur la possibilité d'agir !

Que le jeune soit ACTEUR:

1. L'associatif est un tremplin extraordinaire. La Mel pourrait offrir un soutien physique, comme la mise à disposition de **locaux** pour se réunir, et un **soutien « logistique »** comme une aide au numérique pour la création d'associations, d'initiatives citoyennes....

2. La MEL gagnerait à organiser chaque année en septembre le forum des jeunes pour accueillir les nouveaux venus sur la métropole, les étrangers, les étudiants, pour les guider, leur donner une vision synthétique de ce qui existe, les associations pourraient se présenter...un **rendez-vous annuel de la jeunesse métropolitaine**.

3. Le MEL pourrait recenser, développer et proposer des **chantiers bénévoles solidaires** sur son territoire. (exemple le pavage de Roubaix)

4. La MEL peut favoriser toutes les initiatives

intergénérationnelles riches de sens.

5. Comme l'apprentissage de la citoyenneté passe aussi par l'école, généraliser l'utilisation de module de **Play-international** qui permet l'approche par le jeu de la citoyenneté.

6. Et la MEL a aussi un rôle politique à jouer, elle pourrait lancer une campagne pour inciter les jeunes à s'inscrire sur les **listes électorales**.

Que le jeune soit RECONNU et VALORISE lorsqu'il s'engage

1. Pourquoi la MEL ne ferait-elle pas la promotion d'un **label jeune citoyen solidaire** (sur le modèle du label solidaire étudiants) pour l'ensemble des jeunes, grandes écoles ou non, étudiants ou non, il permettrait de valider les compétences acquises lors de leurs engagements citoyens par un **passport « compétences citoyennes solidaires »** et de

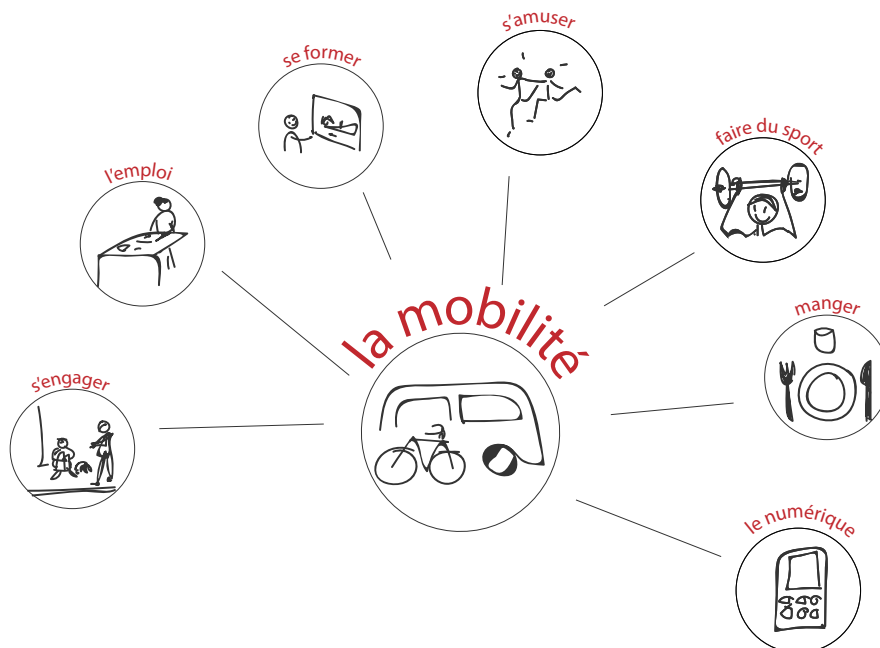


reconnaitre les richesses qu'apporte l'engagement ?

2. Créer un challenge, instaurer **un prix officiel de l'action citoyenne** de la MEL pour les 15-25 ans.

3. Valoriser leurs réussites **dans le journal de la MEL et sur le site internet**. Les mairies sont aussi de formidables relais grâce aux journaux municipaux. Y valoriser l'action de "ceux qui font", en impliquant l'ensemble des structures accueillant les jeunes (Club sportif, association etc...)

4. Inciter au gagnant/gagnant. La MEL pourrait-elle généraliser à d'autres initiatives de la métropole l'idée des **chéquiers crédits-loisirs** offerts par la MEL en échange d'un engagement citoyen comme elle l'a fait pour le programme Happy Games proposé dans le PIA (action 24). La récompense pourrait aussi être des bons de transports (une carte mobilités), des places aux événements auxquels La MEL participe d'une manière ou d'une autre, des "Pass-journée" dans les parcs de la MEL, des crédits BAFA comme dans le partenariat ville de Lille-MEL (action 25 du PIA) ...



La mobilité est un préalable à toute activité humaine, travailler, se former, découvrir, s'engager, créer du lien social ...

Améliorer et faciliter toutes les mobilités est un vrai investissement pour la jeunesse.

LA MOBILITÉ DANS LA MÉTROPOLE

Les jeunes sont donc très utilisateurs des transports en commun et/ou utilisent « leurs pieds », un vélo... ils sont donc très impactés par la politique de transports menée par la MEL.

Très peu de jeunes ont une voiture avant leurs 25 ans.

1. L'organisation en étoile du réseau Transpole avec Lille pour centre allongent considérablement les temps de transports même si une première couronne a été mise en place. Aller dans le village voisin par les transports en commun est parfois très compliqué. Il serait sûrement intéressant de regarder sur une carte de la métropole quelles sont les liaisons villages/villes/gares que Transpole ne dessert pas et déployer à partir des centres multimodaux des **pistes cyclables** sécurisées.

2. Commencer à travailler à 4 heures du matin, avoir un métier qui nécessite de fréquents

déplacements obligent à une mobilité souple.

Repenser les **horaires**, les élargir. Comment rapprocher les jeunes qui sont excentrés des bassins d'emploi ? c'est une vraie problématique. Repenser et améliorer l'**accessibilité** des zones commerciales pourvoyeuses d'emplois, certaines zones industrielles (Ex : Lesquin) sont mal desservies alors qu'elles accueillent de nombreuses entreprises.

3. Prendre les transports en commun ne va pas de soi. Une peur de venir sur Lille, d'être agressé, peur de l'inconnu, de la grande ville. Et bouger pour quoi faire ? Il faut une motivation pour bouger.

La mobilité est aussi une affaire d'**éducation**. Il faut accompagner le jeune à prendre les transports en commun par le biais de la **médiation**, par des associations, par un accompagnement de pair à pair.



Il faut apprendre à se repérer dans l'espace, à lire une carte ce qui est de moins en moins évident à l'ère du numérique où l'on suit son GPS, à connaître les tarifs, à savoir évaluer l'heure à laquelle il faut partir pour arriver à l'heure, autant de freins à la mobilité, autant d'apprentissages.

Le rôle de l'école est aussi essentiel. La MEL, acteur de Transpole devrait favoriser les sorties en transports en commun.

Existe-t-il des tarifs préférentiels à destination des écoles, des collèges et des lycées qui permettraient ainsi de faciliter les sorties scolaires.

L'éducation à la mobilité se fait aussi en famille. En famille les transports en commun reviennent vite très chers, il existe un **forfait aller/retour famille** qui est peu connu, peut-être faudrait-il le promouvoir.

4. A propos des tarifs, un **tarif jeune spécial évènements** serait sûrement intéressant.

Une semaine de la découverte gratuite pour les jeunes promue par la MEL (lors des journées du patrimoine par exemple) pourrait aussi être un activateur de mobilité. Et sillonner la MEL permet d'en avoir une représentation physique.

Autre proposition pour chaque carte Pass Pass achetée, offrir **une semaine de transport gratuite**. Une manière de promouvoir les transports en commun.

Il serait sûrement intéressant de créer un groupe de travail sur la **tarification Transpole** très opaque

pour les jeunes selon les quotients familiaux.

On devrait peu à peu ne plus pratiquer que des tarifs métropolitains.

Bon nombre de structures (conservatoires, bibliothèque, zoo...) pratiquent deux tarifs, un pour ceux de la commune et un autre tarif pour les extérieurs, ce qui est un frein à la mobilité. Pour favoriser et incarner cette métropolisation la MEL pourrait engager une concertation avec les communes afin de progressivement parvenir à un alignement des tarifs de ces structures culturelles et de loisirs dans la métropole.

Un **Pass métropolitain culture/nature/loisirs jeunes** pourrait être mis en place à l'instar de celui des seniors mis en place à Lille.

Le modèle de la C'art avec des structures qui y adhèrent volontairement nous semble un exemple intéressant à suivre, des structures accueillant des jeunes pourraient sur le même principe se regrouper.

5. Des communes pourraient organiser des **jumelages avec d'autres communes** du territoire. Notre territoire a la chance d'être composé de villes et de villages, ainsi les échanges entre jeunes seraient fructueux.

6. Pour reprendre le principe de réciprocité, certaines communes offrent une aide au permis de conduire **contre un engagement citoyen**.

La MEL pourrait étendre ce principe à l'ensemble des jeunes ou plutôt offrir une **aide aux mobilités** plutôt qu'une aide au permis de conduire qui permettrait l'achat de forfaits Transpole, d'un vélo ou d'une formation au vélo, ou effectivement d'un coup de pouce au permis de



voiture ou à l'achat d'un véhicule ou d'un deux roues.

7. Pour favoriser la mobilité sur le territoire nous pensons qu'il serait aussi intéressant de **métropoliser l'accès aux logements sociaux** pour qu'en cas de difficultés un jeune ne soit pas contraints de continuer à habiter dans sa commune. Ainsi chaque commune devrait considérer qu'un jeune est de son ressort.

LA MOBILITÉ TRANSFRONTALIERE

1- Promouvoir auprès des jeunes les billets Trampoline qui offrent des tarifs très attractifs vers la Belgique

2- L'apprentissage du **néerlandais** soutenu par la MEL pour favoriser les liens transfrontaliers (action 18 du PIA) nous paraît une bonne chose. Il faudrait évaluer l'efficacité du programme.

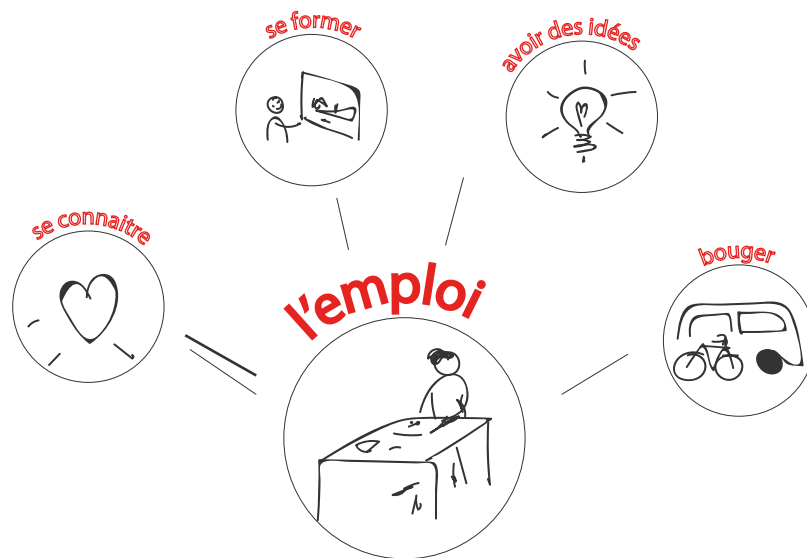
3- Renforcer le jumelage entre les écoles pour favoriser l'apprentissage du néerlandais serait assurément intéressant.

LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

1. Aider à développer les jumelages nous paraît souhaitable. Pour permettre aux communes de créer des **jumelages** ou d'améliorer la qualité de leurs jumelages, la MEL pourrait apporter un soutien logistique et/ou méthodologique (monter les dossiers de financements et aller chercher des fonds).

Grâce aux jumelages des initiatives intéressantes sur la métropole ont été créées. Des jeunes sont allés par exemple en Hongrie pour découvrir les métiers du cuir. Cumuler ainsi la découverte d'un pays, d'une culture et d'un métier est passionnant. **Une journée du jumelage** pourrait être d'ailleurs organisée par la MEL si ce n'est déjà fait.

2. Un grand nombre de **jeunes étrangers** viennent faire leurs études en France, comment s'enrichir de ces différences culturelles ? Comment les intégrer au mieux dans le tissu local ? La MEL pourrait monter un groupe de réflexion sur cette thématique.



En 2015, 16,2% des demandeurs d'emploi ont moins de 25 ans.

L'emploi est une compétence partagée par de nombreux acteurs publics et privés. La dimension métropolitaine est un vrai atout pour coordonner, animer, faciliter les politiques qui aident la mise en relation entre les jeunes et les entreprises. La MEL a un rôle de fédération, de synergie, de partage de bonnes pratiques, de mises en réseaux.

Des initiatives pertinentes recensées dans le PIA ont été mises en place par certaines villes. Ces initiatives méritent d'être évaluées et la MEL pourrait voir dans quelle mesure elles pourraient être reproduites sur le territoire métropolitain.

L'emploi est essentiel. Pour travailler au mieux encore faut-il bien se connaître, être formé, pouvoir se rendre au travail et avoir des idées si nécessaire. Les propositions suivantes vont dans ce sens.

MIEUX SE CONNAITRE

Nous sommes choqués dans nos pratiques professionnelles de voir les CV reçus qui ne mettent pas en valeur les candidats et que certains en entretien se dévalorisent. Ce sont des vrais freins à l'embauche.

Il est essentiel de bien se connaître tant ses talents, que ses besoins. Connaître ses compétences et savoir les valoriser n'est pas à la portée de tous et de tous les environnements socio-économiques. La MEL pourrait soutenir les associations, les structures qui favorisent la **connaissance de soi**.

On est bien plus qu'un diplôme et les jeunes le savent rarement. Ils acquièrent des compétences dans leurs loisirs, par le sport, leurs divers engagements.

Comment les aider à les mettre en valeur ? Un travail coordonné par la MEL en concertation

avec le rectorat, les universités, les écoles, les associations seraient le bienvenu. Une suggestion, on pourrait généraliser dans les missions locales et autres le **CV Europass** très utilisé partout ailleurs en Europe.

LA FORMATION

1. la MEL pourrait organiser **une journée de la formation des jeunes** en lien avec le rectorat, les universités, les écoles, AJIR, des entreprises, les missions locales. La MEL peut être fédératrice et faire que toutes les instances travaillent ensemble.

La MEL aurait un rôle de décloisonnement pour que ces acteurs se connaissent, évaluer les besoins et proposer des actions en commun.

2. Se former le corps et l'esprit. Favoriser l'apprentissage par le sport et la culture nous semble judicieux.



Des résultats remarquables sont obtenus sur la concentration, l'attention des jeunes par la pratique du **yoga** à l'école, la MEL peut-elle la favoriser en concertation avec le rectorat et les communes ?

La **communication non violente** qui permet d'exprimer ses besoins sans agresser l'autre améliore aussi grandement les rapports sociaux dans les écoles et l'intégration des jeunes dans l'entreprise. Le rectorat est en train de la mettre en place dans certaines écoles. La MEL pourrait-elle soutenir ces initiatives qui sont dans l'intérêt général ?

3. La MEL peut avoir un rôle d'information en mettant en avant la richesse des **parcours de formation** sur son territoire.

Elle pourrait profiter de la fusion des Universités pour construire un socle commun et y ajouter toutes les autres formations existantes.

Elle pourrait aussi identifier les formations que les jeunes partent suivre en Belgique et étudier pour chacune d'entre elles s'il est possible de proposer une alternative sur le territoire.

Créer un portail d'accueil pour que les jeunes belges viennent étudier chez nous serait également bénéfique pour tous.

4 Un lien est-il fait entre les sorties du système scolaire prématurées et les organismes de formation alternatives ?

La MEL a certainement un rôle de coordination et d'information à jouer.

Elle a aussi un rôle à jouer auprès des structures qui lèvent les freins à l'**employabilité** (AJIR, les missions locales...).

Favoriser le **tutorat** et la **formation de pair à pair** est une piste à suivre.

5. Faire découvrir les entreprises et les métiers dès le collège et le lycée : créer un réseau d'entreprises qui s'engagent à aider les jeunes

La MEL pourrait organiser l'accueil de collégiens, des lycéens et leurs professeurs pour découvrir le monde de l'entreprise et des métiers.

La MEL pourrait identifier des **entreprises labellisées « citoyennes de la MEL »** acceptant d'accueillir stagiaires et/ou classes et/ou profs et/ou jobs d'été pour découvrir le monde du travail et les métiers. Ce serait à construire avec le rectorat pour une bonne adéquation entre les écoles et les entreprises du dispositif.

La métropole compte beaucoup d'entreprises engagées (RSE, économie sociale et solidaire...) qui seraient certainement volontaires pour participer à ce dispositif.

Une **charte d'accueil** décrirait les rôles et missions des uns et des autres. La MEL pourrait remettre une **mallette** aux stagiaires contenant une présentation de ses services accessibles aux jeunes, le rappel de la charte du stagiaire et les bonnes pratiques à connaître avant d'arriver dans l'entreprise.

Opération gagnant/gagnant puisque ce serait une vitrine pour la MEL, une mise en valeur des entreprises labellisées et des opportunités de stages pour les collégiens. La MEL pourrait aussi jouer un rôle d'exemplarité dans le dispositif en l'appliquant également en tant qu'entreprise (accueil de stagiaires, jobs d'été...) ce qu'elle fait déjà à notre connaissance.

Et utiliser les PIJE et les BIJE (point ou bureau information jeunesse) pour présenter des métiers à des classes et organiser des **visites dans la future chambre des métiers**.

Pour communiquer sur la richesse des emplois et des métiers exercés dans les entreprises de la MEL, un catalogue virtuel des secteurs d'activités sur le territoire de la MEL serait sûrement pertinent. Cela permettrait aux plus défavorisés d'identifier des métiers dont ils ignorent jusqu'à l'existence.



6. Organiser un **concours** des meilleures **initiatives des lycéens** au niveau métropolitain. Par exemple des élèves d'une SEGPA d'une ville de la métropole ont participé à la réfection des locaux du centre social voisin. Tout le monde a été gagnant et quelle fierté pour eux !

7. La MEL en concertation avec les lycées pourrait aider à donner l'accès à ce qui peut sembler inaccessible à certains jeunes (**musées, université...**).

Elle peut aussi profiter de certains **événements sportifs ou culturels** pour proposer des places comme elle l'a fait récemment lorsqu'elle a proposé aux missions locales d'envoyer des jeunes aux répétitions de la Coupe Davis. Et pour pouvoir bénéficier des tarifs préférentiels dans les musées... il faut avoir une carte étudiante. Ne pourrait-on remplacer le tarif étudiant par un **tarif moins de 22 ans** qui regrouperait et les étudiants et ceux qui commencent leur vie active.

FAVORISER L'EMPLOI SUR LA MÉTROPOLE

1- Favoriser **l'entrepreneuriat** :

- Continuer à investir dans le **salon Créer** et l'organiser sur deux jours dont un mercredi pour que des lycéens, des collégiens... puissent y aller. En faire la publicité dans les établissements scolaires, auprès des professeurs.

- Organiser un **concours de « jeunes entrepreneur(e)s »** qui aura pour vocation de soutenir les initiatives des jeunes, de leur donner de la visibilité et de les encourager à persévérer. Ce prix pourrait être remis par le Président de la MEL.

- Demander aux jeunes hébergés dans

les **filiales d'excellence** de témoigner auprès des lycéens, collégiens pour qu'ils donnent envie. Une **formation de pair à pair** est souvent celle qui marche le mieux!

- Un **chèque de services** qui aiderait les jeunes entrepreneurs dans leurs démarches de création (comptabilité ...) serait sûrement un plus.

2. Aider au développement du **service civique** très formateur pour les jeunes et promouvoir **l'institut de l'engagement** (prolongement du service civique) qui prévoit un tutorat pour l'entrepreneuriat

3. La MEL pourrait aussi créer une **bourse d'emplois locaux** avec une cartographie interactive associée.

FAVORISER L'EMPLOI TRANSFRONTALIER

2% de chômage en Flandres, avec 15 millions de néerlandophones à nos portes.




Toutes les initiatives qui faciliteront et aideront les jeunes travailleurs français à aller travailler de l'autre côté de la frontière sont effectivement à encourager.

La MEL doit être ici facilitatrice. **Le FORUM EMPLOI EUROMÉTROPOLE** pourrait par exemple être plus largement relayé et ce sur tout le territoire de la MEL.

La jeune génération sait faire des choses que les plus âgés ne savent pas forcément faire, ils ont d'autres compétences, c'est une chance!

BUDGET ESTIMATIF DES ACTIONS PROPOSÉES

estimations à ajuster!

			
gouvernance informer connaître	<ul style="list-style-type: none"> + animer la gouvernance + créer une carte interactive sur ce qui existe + créer un point info virtuel métropolitain + animation du réseau de relais 	<ul style="list-style-type: none"> + mener une étude qualitative des jeunesses 	<ul style="list-style-type: none"> + créer un point info métropolitain à la gare
s'engager	<ul style="list-style-type: none"> + Valoriser les jeunes + les solliciter sur tous les sujets + leur demander ce qu'ils peuvent faire + les faire animer les débats + promouvoir la citoyenneté + les listes électorales + créer un label jeune citoyen solidaire + créer un prix de l'action citoyenne + valoriser leurs actions dans le journal de la MEL et sur le site 	<ul style="list-style-type: none"> + favoriser les chantiers solidaires + offrir des cartes mobilités 	<ul style="list-style-type: none"> + rassembler les jeunes et les acteurs lors d'un Forum des jeunes en septembre + leur mettre des locaux à disposition + proposer un soutien logistique et méthodologique pour les associations + chéquiers crédit -loisirs
la mobilité	<ul style="list-style-type: none"> + promouvoir le CV Europass + clarifier les tarifs transpole + promouvoir le billet Trampoline vers la Belgique + métropoliser l'accès aux logements sociaux + jumelage intercommunal 	<p>Promouvoir ou créer:</p> <ul style="list-style-type: none"> + la gratuité une semaine + le pass nature/culture + l'aide aux mobilités + la journée sur les jumelages <p>Encourager:</p> <ul style="list-style-type: none"> + le néerlandais 	<ul style="list-style-type: none"> + développer les pistes cyclables + créer des tarifs métropolitains + élargir les horaires de bus
l'emploi	<ul style="list-style-type: none"> + créer le concours de la meilleure initiative, le prix du jeune entrepreneur-e + favoriser les témoignages des jeunes des filières d'excellence + offrir des places pour des événements + créer et animer un label entreprise citoyenne de la MEL + créer une charte accueil stagiaires + favoriser les parrainages, le tutorat + valoriser les talents + déplacer le salon Créer sur un mercredi 	<ul style="list-style-type: none"> + favoriser la connaissance de soi + organiser une journée des acteurs de la formation + organiser les parcours de formation + créer un «catalogue» des secteurs d'activité sur le territoire + promouvoir le tutorat + créer un tarif moins de 22 ans + créer une bourse emplois locaux + créer un chéquier services pour les entrepreneurs-es + favoriser le travail de jeunes français en Belgique 	